

Erasmus+ European Universities call

Cette note de veille présentera l'initiative « European Universities » mise en œuvre dans le cadre du programme de financement Erasmus+. Il s'agit d'alliances transnationales regroupant des établissements d'enseignement supérieur afin de trouver ensemble de nouveaux moyens de coopération en matière d'éducation, de recherche et d'innovation dans toute l'Europe.



Objectif et contexte de l'initiative « European Universities »

L'initiative « European Universities » vise à améliorer la coopération entre les universités, et ainsi favoriser l'excellence, l'innovation et l'inclusion dans l'enseignement supérieur en Europe, en accélérant la transformation des établissements d'enseignement supérieur en universités du futur, avec un impact structurel, systémique et durable.

La Commission européenne a en effet identifié une hausse de la demande de personnes hautement qualifiées. D'ici 2025, la moitié des emplois nécessiteront des qualifications de haut niveau.

Bien que la pandémie de Covid-19 ait accéléré la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur, il reste encore beaucoup à faire pour que des changements technologiques et structurels profonds profitent à l'apprentissage et à l'enseignement, permettant une plus grande inclusion et des approches d'apprentissage flexibles.

L'évolution rapide du marché du travail et les transitions sociétales exigent que les établissements d'enseignement supérieur fournissent aux étudiants, au personnel et aux chercheurs les **compétences dont ils ont besoin pour naviguer dans la double transition verte et numérique et construire une société résiliente.** Au-delà de leurs missions fondamentales d'enseignement, de R&I, les universités sont des acteurs clés en Europe, capables de relever les grands défis sociétaux.

Critères et principes de « European Universities »

Critères clés :

Minimum de 3 établissements d'enseignement supérieur, issus de 3 États membres de l'UE ou de pays tiers associés au programme Erasmus+.

Principes clés de la coopération :

- **Les alliances ont besoin d'une stratégie commune à long terme** pour l'éducation avec, si possible, des liens avec la R&I afin de générer un impact à tous les niveaux de leurs institutions.
- **Les alliances créeront un campus interuniversitaire européen** où - les étudiants, le personnel et les chercheurs bénéficient d'une mobilité sans faille (physique, virtuelle ou mixte) pour étudier, se former, enseigner, faire de la recherche, travailler ou partager des services dans les établissements partenaires coopérant. Les étudiants peuvent concevoir leur propre programme d'études flexible, menant à un diplôme.
- **Les partenaires doivent provenir de différentes régions d'Europe.**

Call 2023 « Erasmus+ European Universities »

30 septembre 2022 : La Commission européenne a lancé le 4^{ème} call aux European Universities dans le cadre du programme Erasmus+. Ce nouvel appel à propositions Erasmus+ poursuivra l'initiative avec un budget total de 384 millions €.

En outre, un label d'excellence sera attribué aux propositions qui ont été évaluées et notées comme étant de grande qualité mais qui ne peuvent être financées en raison d'un manque de budget disponible. Le sceau est un label de qualité qui reconnaît la qualité des propositions concernées et les aide à rechercher un autre financement au niveau national.

L'appel est structuré autour de deux topics :

- **Topic 1: intensification of prior deep institutional transnational cooperation**

Ce topic vise à apporter un soutien aux alliances de coopération transnationale institutionnelle approfondie déjà existantes, y compris, mais sans s'y limiter, les alliances « European Universities » sélectionnées dans le cadre de l'appel à propositions Erasmus+ 2019.

L'objectif est de s'appuyer sur la coopération institutionnelle réalisée à ce jour et d'approfondir, d'intensifier et d'étendre l'efficacité de cette coopération existante afin de progresser vers la vision à long terme des « European Universities ». Les nouveaux établissements d'enseignement supérieur pourront rejoindre des alliances existantes en tant que partenaires à part entière.

- **Topic 2: development of new deep institutional transnational cooperation**

Ce topic vise à apporter un soutien aux candidats qui souhaitent établir une nouvelle coopération institutionnelle transnationale approfondie dans le cadre d'une nouvelle alliance des « European Universities ».

Modalités de candidature :

- [Call 2023 Erasmus+ European Universities](#) disponible sur le EU funding & tenders portal
- Deadline : 31 janvier 2023
- Matchmaking event : 15 novembre 2022 (plus d'informations [ici](#))



Annexe - Structure du call 2022 (clôturé) et résultats

L'appel était structuré autour des deux mêmes 2 topics :

- **Topic 1: intensification of prior deep institutional transnational cooperation**
- **Topic 2: development of new deep institutional transnational cooperation**

Résultats¹ : Avec un budget record de 272 millions € d'Erasmus+, 16 universités européennes existantes continueront à recevoir un soutien, et 4 nouvelles alliances pourront commencer leur coopération. Avec les 24 alliances sélectionnées en 2020, un total de 44 universités européennes implique désormais 340 établissements d'enseignement supérieur dans les capitales et les régions de 31 pays.

Chronologie de l'initiative « European Universities »



¹ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_22_4702

Les Pôles de Compétitivité à vos côtés

Les pôles CARA, ID4CAR, NextMove et Pôle Véhicule du Futur peuvent aider tous leurs membres dans leurs projets de l'idée au dépôt, en passant par l'accompagnement au montage de leur dossier.

Si vous cherchez des informations et du conseil pour votre projet européen, ou si vous souhaitez participer ou soumettre une proposition en réponse à un appel européen, rapprochez-vous de votre pôle pour vous faire accompagner.

Cela peut prendre les formes suivantes :

- Une aide à la définition et au cadrage de l'idée ;
- Une information sur les appels à projets (régionaux, nationaux, européens) et une aide au ciblage du plus adapté pour votre projet ;
- Un soutien pour la recherche de projets en cours ou de partenaires européens ;
- Une audition du projet devant les experts du pôle, pour aider les porteurs à construire leur dossier et préparer l'oral de sélection des projets ;
- Une relecture de votre dossier ;
- Une expertise du dossier par les experts techniques et business du pôle, afin de vous aider à mettre en valeur les points forts et améliorer les points faibles (choix technologiques, état de l'art, PI, impact économique et stratégie d'accès au marché, éco conditionnalité...);
- L'aide à la soumission de votre projet sur les plateformes et plus particulièrement sur le « Funding & tender Portal » pour les projets européens.

Il est conseillé de vous tourner vers votre pôle le plus en amont possible dès qu'il y a une idée de projet.

Vos contacts auprès des Pôles de Compétitivité pour toute question européenne :



Jean-Baptiste Hahn
jean-baptiste.hahn@cara.eu



Isabelle Dussutour
isabelle.dussutour@id4car.org



Vincent Le Meau
vincent.le-meau@nextmove.fr



Clotilde Nadé
cn@vehiculedefutur.com

Nous avons également une représentation Interpole Auto & Mobilité et PFA à Bruxelles :



Mathieu Saraiva
mathieu.saraiva@frenchautomobility.eu